

# Revue de presse

Nouvelle-Calédonie

université  
de **BORDEAUX**

Collège Sciences de la santé

# **Partenariats entre la Nouvelle-Calédonie et Bordeaux**

## **Informations sur la santé en Nouvelle- Calédonie**

« Un médecin de la province Sud au service de la recherche » - 16/04/2024 – Lien : <https://www.sudmag.nc/2024/04/16/un-medecin-de-la-province-sud-au-service-de-la-recherche/>, consulté le 25/04/2024

« Rencontre les urgentistes à la CPS » - 26/04/2023 – Lien : <https://www.sudmag.nc/2023/04/26/rencontre-les-urgentistes-a-la-cps/>, consulté le 25/04/2024

« Une nouvelle aide à l'équipement pour les libéraux de santé » - 21/12/2023 – Lien : <https://www.sudmag.nc/2023/12/21/une-nouvelle-aide-a-lequipement-pour-les-liberaux-de-sante/>, consulté le 25/04/2024

« Jean-Luc Lehericy quitte le CHS, après 25 ans à améliorer la santé mentale des Calédoniens » - 16/11/2023 – Lien : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-sud/noumea/jean-luc-lehericy-quitte-le-chs-apres-25-ans-a-ameliorer-la-sante-mentale-des-caledoniens-1443566.html>, consulté le 25/04/2024

« Les agents des CMS formés aux gestes d'urgence » - 15/06/2023 – Lien : <https://www.sudmag.nc/title/les-agents-des-cms-formes-aux-gestes-durgence/>, consulté le 25/04/2024

« Journée mondiale de la santé » - 07/04/2023 – Lien : <https://www.sudmag.nc/title/journee-mondiale-de-la-sante/>, consulté le 25/04/2024

« Journée de visites sur le terrain pour la commission provinciale de la santé et de l'action sociale » - 09/03/2023 – Lien : <https://www.sudmag.nc/title/journee-de-visites-sur-le-terrain-pour-la-commission-provinciale-de-la-sante-et-de-laction-sociale/>, consulté le 25/04/2024

« Province sud : des mesures incitatives pour les médecins libéraux » - 20/10/2022 – Lien : <https://www.dnc.nc/province-sud-des-mesures-incitatives-pour-les-medecins-liberaux/>, consulté le 08/11/2022

« Une prime d'installation en province Sud, pour attirer les professionnels de santé » - 17/10/2022 – Lien : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-sud/une-prime-d-installation-en-province-sud-pour-attirer-les-professionnels-de-sante-1331636.html>, consulté le 08/11/2022

« La Province renforce l'accueil des internes dans ses centres médico-sociaux agréés » - 04/10/2022 – Lien : <https://sudmag.nc/2022/10/04/la-province-renforce-laccueil-des-internes-dans-ses-centre-medico-sociaux-agrees/>, consulté le 08/11/2022

« Réouverture des dispensaires, arrivée d'internes, suivi des malades chroniques : Marie-Rose Waïa, directrice de la DACAS, invitée de la matinale » - 03/10/2022 – Lien : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-iles/reouverture-des-dispensaires-arrivee-d-internes-suivi-des-malades-chroniques-marie-rose-waia-directrice-de-la-dacas-invitee-de-la-matinale-1327308.html>, consulté le 08/11/2022

« CMS de Drehu et Nengone : réouverture des activités d'hospitalisations et activités d'urgences » - 29/09/2022 – Lien : <https://www.province-iles.nc/actualite/cms-de-drehu-et-nengone-reouverture-des-activites-dhospitalisations-et-activites>, consulté le 07/10/2022

« Partenariat Université de Bordeaux » - 23/09/2022 – Lien : <https://www.province-iles.nc/actualite/partenariat-universite-de-bordeaux>, consulté le 13/10/2022

« Personnel de santé calédonien, un bilan mitigé » - 08/10/2022 – Lien : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-sud/dumbea/personnel-de-sante-caledonien-un-bilan-mitige-1329016.html>, consulté le 07/12/2022



## Un médecin de la province Sud au service de la recherche

Publié le 16/04/2024



*Adrien Courtot exerce en tant que médecin généraliste à l'Espace santé de la province Sud.*

**Ce jeune praticien calédonien a posé ses valises à l'Espace santé de Nouméa en 2019 et ne compte plus repartir. Avec le soutien de la province Sud notamment, Adrien Courtot a rédigé une thèse durant la période Covid, qui, il l'espère, ouvrira la voie à d'autres études cliniques en Calédonie.**

Cela fait trois ans qu'Adrien Courtot, 33 ans, est l'un des trois médecins généralistes exerçant à l'Espace santé de la province Sud, à Nouméa. À l'époque, les centres médicaux-sociaux (CMS) lui sont déjà familiers. Dès son retour de Métropole fin 2019, l'étudiant en médecine y termine son dernier cycle. D'abord en stage de pédiatrie, en consultation de PMI (protection maternelle et infantile) au travers des treize CMS de la Province, puis en stage de médecine générale à l'Espace santé. Pour cet enfant de la capitale, le service de proximité fait toute la différence : « *Je n'ai pas le projet de quitter le centre, j'aime beaucoup ce large éventail où l'on fait de la médecine générale et où l'on a un peu cette casquette de référent pour les IST (infections sexuellement transmissibles) et pour tout ce qui est planning familial* ». Cette prise en charge élargie s'explique notamment par le transfert du Centre de conseil familial auparavant situé à Montravel.

### Redoublement d'efforts

Pourtant, lors de sa scolarité, rien ne le prédestinait à se diriger sur cette voie. Sauf peut-être son appétit pour les sciences. Du collège de Magenta au lycée Lapérouse, où il obtient son baccalauréat scientifique en 2008, Adrien Courtot hésite encore quant au choix de son parcours d'études. « *Je ne savais pas en passant le bac ce que je voulais faire. Les milieux scientifiques m'intéressaient, la première année de médecine n'était pas restrictive à l'entrée. C'était aussi un challenge de me dire que c'était possible.* » Adrien Courtot s'envole quelques mois après et s'installe à Bordeaux où il restera neuf ans.

Ce défi lancé, très vite, le concours à l'issue de la première année le rattrape. Le docteur en herbe fait preuve de persévérance et redouble afin d'atteindre les 300 places d'admission pour la deuxième année. « *La première fois j'ai découvert comment il fallait travailler, donc j'ai retenté et j'étais parmi les cent et quelques admis* », sur les 3 500 étudiants que comptait la faculté de médecine de Bordeaux. Les quatre premières années, sa mère finance ses études puis les deux années suivantes, le Calédonien bénéficie d'une bourse d'études spéciales de la province Sud.

### Une thèse bien soutenue

Adrien Courtot est à la fois praticien généraliste, doctorant et jeune papa. Une fois le diplôme de médecine en poche en 2020, il multiplie les rôles lors de l'élaboration de sa thèse sur « *l'évaluation de la réponse immunitaire humorale à la vaccination contre le SARS-CoV2 par le vaccin COMIRNATY au sein de la population en Nouvelle-Calédonie* ». Des termes savants mais qui recouvrent l'ambition première d'enrichir la connaissance scientifique locale, les études cliniques n'étant pas possibles jusque-là. De 2021 à 2023, l'Institut spécialisé dans la recherche biomédicale n'a cessé de soutenir Adrien Courtot dans son projet de thèse, tout comme la province Sud : « *Grâce à la Province, j'ai pu recruter des participants de tous les CMS où il y avait de la vaccination* », principalement à Montravel, à Boulari, à Païta et à l'île des Pins.

À l'issue de sa soutenance par visioconférence en décembre dernier, le jury constitué à Bordeaux lui a décerné la mention très honorable avec les félicitations. Mais plutôt que de consécration, le jeune médecin préfère parler de « *pierre à l'édifice* ». « *C'est surtout une porte ouverte à pouvoir mener d'autres études sur le territoire. Il y a pleins de pistes à étudier localement, comme les traitements traditionnels ou les IST pour lesquels on a des taux très élevés.* »

### **L'Espace santé**

Aux côtés des trois médecins généralistes, une gynécologue, une sage-femme, un psychologue, trois infirmiers, ainsi qu'une diététicienne et une sexologue vacataires officient à l'Espace santé de la province Sud, situé au 1 bis rue du Général Gallieni au centre-ville de Nouméa. Depuis la fin de l'année 2022, au centre-ville sont prises en charge les consultations liées au planning familial, à la contraception chez les mineures ou encore aux demandes d'interruption volontaire de grossesse.



## Rencontre les urgentistes à la CPS

Publié le 26/04/2023



Depuis lundi, se tient à la CPS à Nouméa le 5e congrès des Urgence-Samu réunissant, 200 soignants et experts venus de tout l’Outre-mer. L’objectif pendant trois jours est de promouvoir la formation de l’ensemble des soignants du territoire et d’attirer les soignants extérieurs à venir en Nouvelle-Calédonie.

Cet événement organisé par l’association des médecins urgentistes de la Nouvelle-Calédonie est soutenu par la province Sud et sa présidente @Sonia Backès qui est allée mardi matin rencontrer ces professionnels. L’occasion pour elle d’exprimer les besoins en médecins, généralistes et spécialistes, en province Sud. Ainsi, des efforts ont été déployés notamment au travers d’une campagne de recrutement à l’échelle nationale lancée à la fin 2022 et qui est toujours d’actualité.

En savoir plus sur la campagne de recrutement des médecins par la province Sud :

- <https://www.province-sud.nc/catweb/app/demarches/candidature-a-un-poste-de-medecin-au-sein-de-la-province-sud>



## Une nouvelle aide à l'équipement pour les libéraux de santé

Publié le 21/12/2023



**La Province complète son aide à l'installation des médecins avec un second dispositif d'aide à l'équipement ou au rééquipement des cabinets médicaux ou dentaires. Ce dispositif couvrira aussi les cabinets déjà en activité.**

Lancée dans cette compétition nationale de lutte contre la désertification médicale,

notamment en zone rurale, la province Sud avait déjà mis en place une aide à l'installation des médecins libéraux en octobre 2022. Un dispositif qui a porté ses fruits avec déjà l'installation de deux professionnels de santé à Tontouta et à Boulouparis. Deux autres devraient également s'installer en Brousse. Le 3 août 2023, cette mesure a été modifiée afin de l'étendre le dispositif aux dentistes.

Jeudi 21 décembre, en assemblée, les élus ont franchi une nouvelle étape en votant à l'unanimité un dispositif d'aide à l'achat ou au renouvellement de matériel médical. « *Cela part d'un constat, indique Sonia Backès, présidente de la province Sud. Sur un certain nombre de spécialités, nous avons beaucoup de mal à renouveler nos praticiens. Selon les spécialités, je pense à l'ophtalmologie ou encore à la dermatologie, plusieurs mois d'attentes sont nécessaires pour obtenir un rendez-vous et cela génère des risques pour les patients.* »

La province Sud participera donc à présent à l'investissement à hauteur de 40 %, avec un montant plafond de 8 millions pour aider ces spécialistes si précieux pour la santé des Calédoniens.

**« Selon les spécialités, je pense à l'ophtalmologie ou encore à la dermatologie, plusieurs mois d'attentes sont nécessaires pour obtenir un rendez-vous. »**

« *C'est un petit plus qui peut attirer certains médecins, poursuit la présidente. On sait très bien qu'il y a une pénurie à l'échelle de la France et du monde. Avec ces aides nous essayons de faire la différence pour qu'ils aient envie de s'installer ici.* »

Cette politique incitative en faveur des médecins n'est pas nouvelle. Au-delà de ces aides, la Province diffuse dans l'ensemble des facultés de médecine de Métropole des vidéos pour rendre la Calédonie attractive et recrute des internes pour tenter d'intéresser ces futurs médecins pour une installation. Cela a aussi des effets concrets puisque 100 % des postes sont occupés dans les dispensaires du territoire.

« *Nous travaillons également sur l'investissement dans des maisons de santé entièrement équipées afin de faire venir les médecins qui auraient un cabinet clé en main, explique la présidente. C'est une piste que l'on ne peut négliger. Ces projets sont à l'étude pour des zones qui manquent d'attractivité.* »

## Jean-Luc Lehericy quitte le CHS, après 25 ans à améliorer la santé mentale des Calédoniens

Julie Straboni • Publié le 16 novembre 2023 à 07h00, mis à jour le 16 novembre 2023 à 07h19



*Jean-Luc Lehericy, mercredi 15 novembre, lors de l'hommage de ses collègues du CHS • ©Michel Marin / NC La 1ère*

C'est cette semaine que le docteur Jean-Luc Lehericy prend officiellement sa retraite après 25 ans à la tête du service de psychiatrie du CHS. Diplômé en commerce, en gestion, en mathématiques, ancien diplomate, ce profil atypique au franc parler assumé a permis l'évolution de la prise en charge de la psychiatrie en

Calédonie.

Il devait passer cinq ans sur le territoire, en détachement sur arrêté ministériel. Finalement, Jean-Luc Lehericy est resté un quart de siècle à son poste de chef du service de psychiatrie du centre hospitalier spécialisé Albert-Bousquet situé à Nouville. À 68 ans, le médecin prend sa retraite, mais continuera les expertises judiciaires et administratives.

« Je me suis plu ici, j'ai aimé le pays, les gens, ce qu'on faisait à l'hôpital. On avait des moyens et un directeur qui nous appuyait sur tous nos projets. »

Jean-Luc Lehericy, chef du service de psychiatrie du CHS pendant 25 ans

Le "coup de foudre"

Contre l'avis de son père qui ne voulait pas de médecin dans la famille, Jean-Luc Lehericy intègre l'école de santé des armées. Brièvement, car il démissionne pour entrer à la fac, se destinant à l'anesthésie-réanimation, puis à l'hématologie, avant de changer d'avis. "Une copine interne allait faire un stage en psychiatrie. Je l'ai suivie, même si je n'avais aucune envie de faire psy. Et là, ça a été le coup de foudre ! Je me suis rendu compte que, finalement, ça n'était pas ce que je pensais."

Pourtant, ses premiers emplois n'ont rien à voir avec la médecine. Les affaires étrangères le recrutent en tant que diplomate. En poste en Inde à l'ambassade de France, puis en Afrique où il réorganise les systèmes de santé. "Je n'ai jamais été quelqu'un de discret. Quand on me donne une mission, je la fais, et ça peut casser de tous les côtés. Je n'ai pas peur de l'autorité... Et donc on a voulu me planquer."

Développement de la psychiatrie

C'est à Saint-Pierre-et-Miquelon qu'il commence réellement à exercer la psychiatrie, dans les années 90. Les médecins militaires viennent de quitter l'archipel français de l'Atlantique nord, et Jean-Luc Lehericy est chargé de préparer l'arrivée des soignants civils. Après quelques années sur place, il est nommé en Nouvelle-Calédonie et prend ses fonctions en janvier 1999.

"Quand je suis arrivé, le CHS était bloqué. Il y avait eu quatre audits, je crois. Rien ne marchait. Et je suis quelqu'un qui sait relativement gérer les gens. Il a fallu réorganiser les services." C'est là que la prise en charge de la santé mentale a bien évolué : "On a eu plus d'infirmières, de médecins, des crédits, plus de lits. On a créé des unités particulières, et un ensemble de sous-structures comme le Casado, le centre d'addictologie, l'organisme des tutelles, l'ACSMS, le foyer Séviane... On est devenus très autonomes."

« On a créé le centre de gériatrie, qui était auparavant une unité de mon service. On a créé la médecine et la psychiatrie [hospitalières] en prison. Puis les centres de Poindimié, Koné,

Koumac, et les missions aux Loyauté et à Wallis-et-Futuna. Jusqu'au Covid, on était sur un élan dynamique. »

Jean-Luc Lehericy, chef du service de psychiatrie

"On a du mal à recruter"

C'est au moment de la réouverture des frontières que des infirmiers spécialisés et des psychiatres hospitaliers ont quitté le Caillou. Jean-Luc Lehericy peste encore contre la fixation du *numerus clausus*, qui a limité le nombre de médecins pendant cinquante ans. "De douze praticiens en poste en Calédonie, après l'épidémie de Covid, on est passés à quatre ou cinq. Ce qui était très insuffisant. On a dû fermer les urgences psy, arrêter les missions. On a du mal à recruter."

« On a très peu de lits, actuellement. En tout cas, moins de lits que de demandes. Donc on est obligés de refuser entre cinq et dix personnes chaque jour. Tout le monde nous culpabilise, en disant : "il va se tuer, ou tuer quelqu'un". Mais quand on ferme des lits, qu'on n'a plus de médecins... Quand il n'y a rien, il n'y a rien à offrir. Ou pas grand chose. »

Jean-Luc Lehericy, psychiatre

Un psychiatre s'est installé à Koumac en août, en remplacement de celui qui prend la succession de Jean-Luc Lehericy. En intérim, car le poste est publié depuis huit ans, sans trouver preneur. Le nouveau chef de service, Guy Southwell, a fait le choix d'employer des remplaçants sur des missions de quelques mois. Les vœux de Jean-Luc Lehericy ?

L'ouverture d'unités spécialisées en addictologie et dans la prise en charge des adolescents. Et que le centre psychiatrique qui devait ouvrir à La Foa voit le jour.

# Les agents des CMS formés aux gestes d'urgence

📅 15/06/2023



Vidéo à consulter en ligne : <https://www.sudmag.nc/title/les-agents-des-cms-formes-aux-gestes-durgence/>

# DEMAIN

en Nouvelle-Calédonie

## Province sud : des mesures incitatives pour les médecins libéraux

20 octobre 2022

La collectivité lance un nouveau dispositif pour ancrer les médecins dans les communes ou quartiers déficitaires et prévenir le risque de désertification médicale.

Si ses antennes sont pour l'instant épargnées par la pénurie croissante de soignants, les communes de l'intérieur et certaines zones de l'agglomération (Katiramona, Vallon- Dore) pourraient manquer dans les cinq prochaines années d'une trentaine de praticiens, 15 équivalents temps plein dans le secteur libéral.

Elle prévoit un versement de 6 millions de francs par médecin (français et étrangers francophones) pour un engagement d'au moins trois ans dans les zones ciblées, une participation aux gardes et à des formations aux urgences.

Le dispositif s'ajoute à une vigilance accrue sur le vivier de professionnels exerçant au sein des centres médicaux sociaux, au renforcement du partenariat avec le CHU de Bordeaux pour les internes, la formation en cours des médecins de brousse aux urgences. Une réflexion porte aussi sur le statut des conjoints et la transformation du CHT en centre universitaire.

À noter que la séance dédiée à ce sujet à la province Sud a fait l'objet d'un vif débat. Aloïsio Sako (FLNKS) ayant déclaré que les agressions de médecins étaient dues à leur manque de connaissance des cultures océaniques. « *C'est notre population qu'il faut éduquer, pas l'inverse* » a répondu la présidente Sonia Backes.



# Journée mondiale de la santé

📅 07/04/2023

Le 7 avril est marqué par la Journée mondiale de la santé et cette année, elle a pour thème la santé pour tous qui est aussi une priorité de la province Sud nous explique Patricia Pèdre, directrice adjointe de la DPASS.



Télécharger

Vidéo à consulter en ligne : <https://www.sudmag.nc/title/journee-mondiale-de-la-sante/>

# Journée de visites sur le terrain pour la commission provinciale de la santé et de l'action sociale

📅 09/03/2023

Présidée par la commission provinciale de la santé et de l'action sociale accompagnée par la maire Florence Rolland et l'équipe de la direction de l'Action Sanitaire et Sociale, s'est rendue dans la commune de La Foa vendredi 3 mars pour une journée de visites sur le terrain. Les personnels du centre médico-social, de la « crèche Pekinini » et de la maison de retraite « Les barbadines » ont ainsi pu échanger avec la délégation.



Vidéo à consulter en ligne : <https://www.sudmag.nc/title/journee-de-visites-sur-le-terrain-pour-la-commission-provinciale-de-la-sante-et-de-laction-sociale/>

nouvelle  
calédonie



1

## Une prime d'installation en province Sud, pour attirer les professionnels de santé

Julie Straboni (Alix Madec) • Publié le 17 octobre 2022

Maintenir l'offre de soins. Un défi national, qui concerne aussi la Nouvelle-Calédonie. La province Sud a travaillé sur son propre dispositif pour attirer les médecins, et surtout les faire rester. Le texte a été voté ce mardi matin, à l'unanimité, par les élus de la province Sud. Une délibération destinée à lutter contre la pénurie de soignants qui touche le pays.

Un clip promotionnel de onze minutes, alliant images de paysages paradisiaques et témoignages de médecins en poste dans les centres médico-sociaux de la province Sud. C'est l'un des outils qu'a choisi la province Sud, pour faire passer son message. Il sera diffusé aux jeunes diplômés en médecine dans l'Hexagone.

Une aide de six millions de francs

Car si les postes en Centre médicaux sociaux sont pourvus, les médecins libéraux vieillissent et sont de moins en moins nombreux. *"L'idée, c'est d'inciter les médecins à venir s'installer en province Sud. On peut avoir une aide qui est donnée de 6 millions de francs CFP. Un tiers à l'installation, un tiers au bout de 18 mois et le dernier tiers, au terme des 36 mois"*, détaille Jean-Baptiste Friat, directeur de la DPASS.

La province Sud envisage d'offrir cette prime à l'installation à cinq médecins par an, qui s'engageraient pour trois ans. Les gardes d'urgence, seraient à l'avenir réparties entre les dispensaires et les soignants libéraux. Ces derniers, pourront également bénéficier d'une formation continue à la gestion des urgences en milieu isolé.

Augmenter le nombre d'internes en CMS

Autres options : augmenter le nombre d'internes en CMS de deux à cinq. La présidente de la province Sud Sonia Backès, demande également le lancement d'une mission d'appui à la transformation du CHT en CHU, et l'instauration d'un cursus universitaire de premier et troisième cycles sur le territoire.



## La Province renforce l'accueil des internes dans ses centres médico-sociaux agréés



La venue récente de Pierre Dubus, Professeur et doyen de l'Université de médecine de Bordeaux en Nouvelle-Calédonie a renforcé le partenariat avec la province Sud pour l'accueil des internes dans les centres médico-sociaux agréés de la collectivité. Cette démarche avait été engagée par Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud en juillet dernier, lors de sa rencontre avec le Professeur pour évoquer la pénurie de soignants en Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de son déplacement pour dynamiser les affectations des internes sur le territoire, Pierre Dubus s'est entretenu également avec Philippe Blaise, le premier vice-président sur les avancées obtenues.

La condition pour un CMS d'accueillir un interne, c'est d'avoir au moins l'un des médecins qui possède l'agrément de maître de stage des universités (MSU). La province Sud dispose actuellement de deux agréments : le premier au Centre de Conseil Familial en médecine générale avec une spécialisation gynécologique, le second au CMS de l'Île des Pins en médecine générale.

Au cours du déplacement du Professeur Pierre Dubus, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux en Nouvelle-Calédonie, notamment lors de sa rencontre le 22 septembre avec Philippe Blaise, il a été acté que la province Sud à travers sa direction provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS) accueillera 5 sessions de stage à compter de 2023, afin de contribuer au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie auprès des jeunes médecins en métropole.

D'autres CMS des communes de l'intérieur de la province Sud pourront également bénéficier de ces renforts précieux. Outre le soutien providentiel qu'apportent les internes pour les équipes des CMS provinciaux, ces professionnels seront des ambassadeurs qui relayeront auprès de leurs futurs confrères, les opportunités qu'offre la pratique professionnelle en province Sud. Pour la collectivité *« Le but est ainsi de continuer de disposer d'un vivier de professionnels du secteur médical pour faire fonctionner les structures provinciales dans les meilleures conditions possibles. »*

Cependant, la province Sud tient à souligner *« qu'aucune de ses structures médico-sociales n'a connu de difficulté à poursuivre son activité. »* Et cela, grâce à *« une gestion efficace des besoins en personnels par les équipes de la direction provinciales de l'Action Sanitaire et Sociale. »*

La visite s'est révélée fructueuse pour le Professeur Pierre Dubus en province Sud dans le cadre de son déplacement pour dynamiser les affectations des internes en Nouvelle-Calédonie.



nouvelle  
calédonie



1

## Réouverture des dispensaires, arrivée d'internes, suivi des malades chroniques : Marie-Rose Waïa, directrice de la DACAS, invitée de la matinale

Sheïma Riahi • Publié le 3 octobre 2022 à 08h58



Fermés depuis mi-mai, en raison d'une pénurie de médecins, les centres médico-sociaux de La Roche à Maré et de Xepenehe à Lifou rouvrent leurs portes. Les médecins vont pouvoir compter sur le renfort de six internes affectés en province des Iles le mois prochain. Marie-Rose Waïa, directrice de l'action communautaire et de l'action sanitaire de la province des Iles, était l'invitée de la matinale le lundi 3 octobre.

Depuis dimanche 16 heures, les soins médicaux sont de nouveau assurés dans les dispensaires de La Roche, à Maré, et de Xepenehe, à Lifou. *"Un premier patient a été reçu dès l'ouverture, il a pu être hospitalisé à La Roche. Nous avons le nombre de médecins qu'il faut pour assurer les soins"*, a indiqué Marie-Rose Waïa. Lifou compte actuellement huit médecins, contre sept à Maré. *"C'est vraiment une satisfaction pour la population"*, a assuré la directrice de la DACAS.

Partenariat avec le CHU de Bordeaux

En effet, depuis la mi-mai, les deux centres médico-sociaux avaient dû fermer en raison d'une pénurie importante de médecins. La province des Iles avait alors opté pour une mutualisation des moyens en ouvrant un site unique dédié aux activités d'hospitalisation et d'urgence. Alors pour remédier à ces fermetures et faire face au manque de médecins, la province des Iles a fait appel au CHU de Bordeaux pour une mise à disposition d'internes. *"Depuis 2018, une convention spécifique lie la province au CHU de Bordeaux. Mais ce n'est pas nouveau. La province accueille des internes hospitaliers depuis 2011"*.

Des internes en renfort

A compter du mois de novembre, six internes seront donc affectés dans les centres médico-sociaux de Lifou et de Maré. Des renforts importants selon la directrice de l'action communautaire et de l'action sanitaire de la province des Iles, *"ils pourront prodiguer tous les soins, mais toujours sous la responsabilité et le contrôle d'un médecin titulaire. Tout cela est très encadré"*, a-t-elle assuré. Des internes qui bien souvent reviennent exercer en Nouvelle-Calédonie après la fin de leurs études, *"ce partenariat permet de créer des opportunités. Depuis 2011, douze médecins sont revenus travailler en province des Iles, dont une qui est restée huit ans"*.

Suivi des malades chroniques

Si l'activité peut reprendre normalement, l'arrivée d'internes ne règle toutefois pas le problème du manque de médecins, *"tant que l'hôpital public fera face à une pénurie de médecins spécialistes notamment, la situation ne sera pas satisfaisante dans les dispensaires car il faut gérer les patients chroniques"*. Et ce sont autant de malades qui ne vont pas consulter, a indiqué Marie-Rose Waïa, *"durant cette période de pénurie, qui dure depuis le mois de mai, c'est vrai que nous avons axé notre priorité sur les urgences médicales et les hospitalisations de patients en souffrance. On va donc revoir nos patients chroniques au plus vite"*.

Un entretien [à retrouver ici](#).

**PROVINCE DES ÎLES  
LOYAUTÉ**

## CMS de Drehu et Nengone : réouverture des activités d'hospitalisations et activités d'urgences

29 septembre 2022

Depuis mi-mai 2022 et ce en raison de la pénurie de médecins qui a touché l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, la province des Iles Loyauté s'était réorganisée en conséquence pour maintenir les activités des centres médico sociaux de Nengone et de Drehu, en optant pour la **mutualisation des moyens** avec notamment un **site unique dédié aux activités d'hospitalisations et activités d'urgences (CMS de Tadine pour Nengone et CMS de Wé pour Drehu)**.

Ainsi pour remédier à ces fermetures, nous avons œuvré pour la mise en place de solutions pérennes : une convention spécifique entre le CHU de Bordeaux et la PIL pour une mise à disposition des internes hospitaliers auprès des centres médicaux des îles Loyauté au nombre de 6. Ces internes viennent donc en renfort aux praticiens des dispensaires pour offrir un service public de médecine de proximité aux populations. Notre réponse pour palier à notre pénurie de médecins.

A compter du **lundi 03 octobre 2022**, nous réouvrons ces activités ci-dessus mentionnées dans les CMS de La Roche pour Nengone et de Xepenehe pour Drehu.

→ **La population de Nengoné** respectivement les habitants des districts de Tawainedr, La Roche, Pénelo de la réouverture des activités d'hospitalisations et activités d'urgences au **Centre Medical de La Roche – Maré**

→ **La population de Drehu** respectivement les habitants du district du Wetr de la réouverture des activités d'hospitalisations et activités d'urgences au **Centre médical de Xépénéhé – Lifou**

Pour rappel, les services d'urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate. Il est ainsi important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il faut contacter le SAMU au centre 15. Cet appel permet une régulation par des médecins afin de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge.

**Le Président de la Province des Iles Loyauté, Monsieur Jacques Zanehno LALIE**



Province de La Rochelle

**Revolution Française**

**NOUVELLE CALÉDONIE**

**PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ**

**PRÉFECTURE**

**L'Esprit**

Pour respecter nos valeurs d'effigence nous sommes en mesure de charger nos arguments sous forme électronique. Nos arguments recevront ainsi l'attention importante de nos décideurs sans nécessiter de déplacements et d'urgences (délai de contact le plus bas au 09 75 10 10 10). Ces arguments pourront également être diffusés électroniquement à nos décideurs en leur permettant d'acquiescer ou de s'opposer à nos arguments.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Édité le 09 septembre 2007 - 13h*

**Réunion au fonctionnement des centres médicaux de Drouin et de Nengone**

Depuis l'année 2007 et en raison de la jeunesse des médecins qui s'installent dans les centres de la Nouvelle Calédonie, la présence des deux Loyautés (nouvelle Calédonie et Nouvelle France) est importante et les activités des centres médicaux locaux de Nengone et de Drouin, en mettant sur la multifonctionnalité des moyens nous permettent, à cet unique endroit, aux activités d'hospitalisation et activités d'urgences (CMS du Centre de Soins pour Nengone et CMS de Viti pour Drouin).

Ainsi nous sommes et le seront toujours, sans aucun souci pour la mise en place des solutions prévoyant une concertation s'écoule entre le CMS de Nengone et le CMS de Drouin, pour une mise à disposition des moyens hospitaliers adaptés des centres médicaux, les Loyautés et les centres de Soins. Ces centres sont donc en mesure de prendre en compte les dépenses de soins et de garantir la continuité de la médecine de proximité sans perdre une seconde seconde, par ce qui est notre priorité absolue.



**Le Préfet de la Nouvelle Calédonie**

**Jacques ZECHOU LAÏE**

**Assés, et pour compter du lundi 03 octobre 2008, sous réserve de :**

- **la présence de 06 médecins** représentant les habitants des districts de Tiwaniwa, le Tjome, Nengone, et la réouverture des activités d'hospitalisation et activités d'urgence au Centre Médical de La Roche - Maré
- **la signature de 06 élus** représentant les habitants des districts de Wate et la réouverture des activités d'hospitalisation et activités d'urgence au Centre médical de Xépendu -

**Contact PRESSE**

**Cellule de Communication**

**Communication@province-ncl.gouv.nc**

**PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ**

**Préfecture**

**PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ**

**09 75 10 10 10 - 09 75 10 10 10**

**13h00**

**09 75 10 10 10 - 09 75 10 10 10**





**PROVINCE DES ÎLES  
LOYAUTÉ**

## **[PARTENARIAT UNIVERSITÉ DE BORDEAUX]**

23 septembre 2022

La venue de Pierre DUBUS, professeur de médecine et doyen du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux le mercredi 21 septembre 2022 fait suite à un partenariat avec la NC et depuis 2018, une convention spécifique entre le CHU de Bordeaux et la PIL pour une mise à disposition des internes hospitaliers auprès des centres médicaux des îles Loyauté au nombre de 6 et plus largement une cinquantaine d'internes par an au sein des centres hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie comme le Médipôle, le CHS, celui de Koné.

Ces internes viennent donc en renfort aux praticiens des dispensaires pour offrir un service public de médecine de proximité aux populations. Une réponse pour palier à notre pénurie de médecins.

Un déplacement aux Îles Loyauté qui aura permis au doyen du CHS de Bordeaux de rencontrer les équipes médicales de la province des îles qui les encadrent, de visiter les équipements des dispensaires, les conditions idéales de travail et d'accueil (des logements mis à leur disposition). Tout cela cerné par le bleu Pacifique du lagon des Îles donne plus qu'envie à ces jeunes internes !



Karine Arroyo et Franck Vergès (Jean-Louis Koroma) • Publié le 8 octobre 2022

Alors que le débat se poursuit concernant la désertification des personnels observée dans les différents centres hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie, un bilan des professions de santé exercées par les locaux s'impose. Et il se trouve qu'en l'espace de 20 ans, des professionnels ont été formés, tirant la filière vers un bilan positif mais de nombreuses difficultés incitent encore trop d'entre eux à ne pas revenir.

Actuellement, cinquante-cinq étudiants inscrits en Licence avec accès santé (LAS), bûchent pour sept places en médecine, cinq en chirurgie dentaire, trois pour les sages-femmes, deux en pharmacie et deux en kinésithérapie. La sélection est drastique, d'autant qu'avec la nouvelle réforme, les cours à distance sont au programme. Elina Natiello-Menkes, étudiante en première année note que la situation « *est difficile pour beaucoup parce que ça demande effectivement beaucoup d'autonomie. Il faut vraiment s'organiser soi-même. Il y en a qui se font des planning. Il y en a qui n'y arrivent pas et c'est compréhensible parce qu'il y a vraiment beaucoup de matières* ».

Durant trois semestres, ils seront sans cesse évalués en contrôle continu. La sélection est impitoyable. En 20 ans, 641 inscriptions et quelques années plus tard, 90 étudiants qui poursuivent leur cursus. Quitus pour Yvon Cavaloc, vice-président en charge de la commission formation et vie universitaire de l'UNC :

**Maintenant, on travaille avec Bordeaux, on a changé de partenaire, mais c'est un nouveau mariage qui fera encore beaucoup de professionnels de santé et en 20 ans, le bilan est quand même largement positif.**

Yvon Cavaloc

### Le libre-choix

Les statuts des étudiants sont différents dès le début. Par exemple, les étudiants non boursiers qui réussissent leur thèse de doctorat, et souhaitent poursuivre leur spécialité, n'ont pas d'obligation de rentrer sur le territoire. L'explication est simple, pour Yvon Cavaloc : « *globalement, ils veulent rentrer, mais c'est sûr que quand vous partez à 18 ans avec une première année validée et que vous revenez 10 ou 12 ans après, il peut se passer plein de choses en Métropole. On rencontre des conjoints, il y a toute une vie qui se met en place, des réseaux d'amitié aussi, des étudiants qui se sont rencontrés et qui se sont installés à plusieurs, ça arrive* ».

### L'obligation

Autre scénario : les boursiers calédoniens. Dès la fin de leur cursus spécialisé, ces médecins doivent obligatoirement rentrer. Encore faut-il qu'ils aient un poste. Baptiste Bozon a eu de la chance : « *Juste à la fin de mes études le poste en stomatologie ici était libre. J'ai postulé. J'ai été pris et il a fallu vite arriver sur le territoire* », raconte le chirurgien-dentiste actuellement en poste au CHT. Le docteur Bozon a travaillé trois ans tout seul, sans profiter de ses formations obligatoires. Maintenant qu'ils sont deux, certes il déplore que « *le fait d'avoir été tout seul, je n'ai pas pu me former pendant au moins deux ans* », il sait maintenant que « *là, se sera incessamment sous peu de repartir, de se former et de voir les nouveautés* ».

### La main du destin

Autre cas, autre problématique, avec le docteur Khalida Amir. Boursière aussi et travaillant aux urgences pédiatriques, à sa plus grande surprise au départ. Elle s'en rappelle : « *Je ne pensais pas, pendant toutes mes études, que j'allais faire de la pédiatrie, jusqu'à ce que je rentre en Nouvelle-Calédonie faire mon dernier stage en tant qu'interne* ». Le tournant de sa vie : « *là, je suis tombée amoureuse des urgences et de la pédiatrie et comme par hasard je suis revenue à la spécialité choisie initialement mais qui*

*n'était pas forcément celle pour laquelle je me destinais». Cela dit, actuellement, cette assistante spécialisée se heurte à un problème professionnel de taille. Elle en témoigne :*

On est renouvelé chaque année. Le maximum, c'est six ans et là, j'arrive à échéance. J'espère avoir ce poste parce que sinon je ne pourrai pas poursuivre aux urgences pédiatriques. Ça dépendra donc d'un poste de praticien hospitalier qui devrait se libérer en espérant qu'il soit pourvu rapidement.

*Dr Kalidha Amir*

### **Manque d'harmonie**

Dans le milieu hospitalier, il n'y a aucune synergie entre les besoins de la Nouvelle-Calédonie et le choix des spécialités de nos médecins locaux, libres du coup d'exercer ce qu'ils souhaitent, là où ils le souhaitent. 20 ans après la première promo, seuls 90 médecins poursuivent leur spécialité. Nos étudiants calédoniens sont 34 à s'être orientés vers la médecine générale, sans que la Calédonie ait la garantie qu'ils reviennent travailler au pays un jour.

**Regardez le reportage de Karine Arroyo et Franck Vergès :**

